



# Réinscription et modalités de fonctionnement du service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2026-2027

Madame, Monsieur,

Si vous souhaitez réinscrire votre enfant à la restauration scolaire du Lycée Louis Bascan à la rentrée 2026, merci de constituer un dossier à l'adresse suivante :

<https://lyc-bascan.fr/inscription-et-fonctionnement-du-restaurant-scolaire/>

Une fois votre dossier validé, le nouveau tarif sera indiqué sur l'application Turbo Self **uniquement à partir du 01/09/26.**

## Comment obtenir les documents demandés lors du processus de réinscription ?

**-Vous êtes allocataire CAF :** Munissez-vous de votre « n° de dossier CAF (ou n°allocataire) » ainsi que de l'INE de votre enfant et rendez-vous sur la calculatrice de la Région Ile de France [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables) pour obtenir votre attestation de quotient familial Région-CAF, qui devra être jointe lors de la démarche de réinscription.

**-Vous êtes allocataire CAF mais vous ne parvenez pas à obtenir l'attestation de quotient familial région-CAF :**

Rendez-vous sur le site [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou sur l'application « CAF mon compte » pour obtenir l'«**Attestation de paiement** » de la CAF en suivant les étapes :

1. Connectez-vous à votre espace personnel CAF
2. Cliquez sur « Mes attestations »
3. Cliquez sur « **Attestation de paiement** »
4. Cliquez sur le mois en cours
5. Cliquez sur « **Recevoir par courrier** » ou « **Téléchargez** »

Attention, le document demandé pour les allocataires CAF est l'«Attestation de paiement » sur lequel figurent les membres du foyer, le dernier versement de prestations familiales et le quotient familial de moins de 3 mois à la date de l'inscription.

**-Vous n'êtes pas allocataire CAF ou vous ne souhaitez pas transmettre vos justificatifs de revenus :**

**Vous n'êtes pas allocataire :**

Rendez-vous sur la calculatrice du site [www.iledefrance.fr/equitables](http://www.iledefrance.fr/equitables) pour obtenir votre **Attestation de quotient familial Région.**

Vous aurez besoin des documents suivants :

- Votre livret de famille
- Votre dernier avis d'imposition (**avis d'impôt 2025 sur revenus 2024**)
- Le justificatif des prestations familiales (allocations familiales, MSA ou autres) de moins de 3 mois

**Une copie de ces documents devra être impérativement fournie au lycée pour permettre leur prise en compte.**

**Vous ne souhaitez pas transmettre vos justificatifs de revenus :** il suffira de l'indiquer lors de la démarche de réinscription

## Tarifs 2026-2027 dans les lycées publics d'île de France

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
Tranche Quotient Familial	≤ 183	≤ 353	≤ 518	≤ 689	≤ 874	≤ 1078	≤ 1333	≤ 1689	≤ 2388	>2388
Tarif repas par ticket au 01/09/26	0.50€	1.83€	2.06€	2.27€	2.49€	2.71€	2.91€	3.49€	4.08€	4.66€

L'accès à la demi-pension se fait via un le QR code disponible sur l'application MYTURBOSELF ou une photographie/capture d'écran de ce QR code.

Il est possible d'imprimer un ticket de remplacement (qui sera facturé 0.10€) sur l'une des 2 bornes du lycée (bat D, F).

Ce ticket est valable uniquement pour la journée.

### ✓ La réservation des repas

Tout élève désirant déjeuner doit avoir réservé son repas. La réservation est un impératif à respecter car c'est le processus qui entraîne la confection et la distribution du nombre de repas.

Les réservations peuvent s'effectuer huit semaines à l'avance et **jusqu'à la veille minuit (sous réserve d'avoir un solde suffisant)**.

Les repas réservés peuvent être annulés **jusqu'à la veille minuit**.

Le repas réservé et non pris sera débité du compte de l'élève.

Aucune annulation ou réservation le jour même ne sera prise en compte.

Pour réserver les repas :

❖ Au lycée Louis Bascan, sur une des 2 bornes de réservation au lycée :

- Une borne dans le hall de l'administration bâtiment F
  - Une borne à côté des bureaux de la vie scolaire bâtiment DE
- } Réservation possible sur 8 semaines

❖ Sur le site internet du lycée via l'espace numérique Turbo-self (paiement restauration) ou sur l'application mobile MY TURBOSELF muni de vos identifiants.

La réservation n'est possible que si le compte est suffisamment approvisionné.

### ✓ Paiements

Il est possible de créditer la carte :

#### En ligne

- [Régler sur l'espace numérique Turbo-Self](#) (minimum 10 repas). Le lien d'accès est également disponible sur le site du Lycée Louis Bascan.

#### A l'intendance, RDC bât F, bureau F015

- Déposer un chèque à l'ordre de « l'agent comptable du Lycée Louis Bascan » (nom, prénom de l'élève à indiquer au dos du chèque).
- Régler en espèces contre remise d'un reçu.

#### A la borne dans le hall du bâtiment F

- Régler par carte bancaire uniquement (minimum 10 repas).

Il convient de veiller à recharger le compte dès que le solde est au minimum à 2 repas compte-tenu du délai de réservation.

Le service intendance se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

[restauration.bascan@ac-versailles.fr](mailto:restauration.bascan@ac-versailles.fr)

En cas de difficultés pour obtenir votre quotient familial :

Contactez la plateforme  
téléphonique  
Equitables  
0 800 075 065

lundi : 8h30 - 18h  
mardi, mercredi, jeudi : 8h30 - 19h  
vendredi : 8h30 - 17h  
samedi : 9h - 12h  
de mi-mai à mi-juillet et de fin août à début octobre.

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE